



PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE (ALAE Multisite PARISOT PEYROLE)

Les temps périscolaires sont constitués des heures qui précèdent et suivent la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Ce temps d'accueil est un service facultatif de la collectivité mis à la disposition des parents dont les enfants sont inscrits à l'école (*anciennement garderie*). Suite à une demande des parents depuis plusieurs années, cette garderie a été transformée en ALAE afin d'améliorer la qualité du service et ainsi être au plus proche des besoins des enfants et de vos attentes. Il s'agit :

- ↳ De la période d'accueil du matin avant la classe
- ↳ Du temps méridien (repas + accueil)
- ↳ De la période d'accueil du soir immédiatement après la classe
- ↳ Du mercredi après-midi
- ↳ Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP du jeudi après-midi)

Particularités de l'ALAE :

- Une organisation inscrite dans un projet éducatif (ligne directrice, cadre réglementaire, animation éducative),
- La diversité des activités proposées,
- Un animateur référent par classe (repère et cadre sécurisant pour les enfants),
- Une personne référente de l'accueil le matin et le soir, assurant le lien (Parents / Enseignants ; Parents / Equipe Périscolaire)
- Une équipe formée (BAFA) avec une directrice diplômée et son adjointe.
- Un taux d'encadrement réglementaire (1 professionnel qualifié pour 14 enfants de moins de 6 ans, 1 professionnel qualifié pour 18 enfants de plus de 6 ans).

Concrètement, l'équipe d'animation est aujourd'hui composée de : 16 agents (animateurs, directrice et coordinatrice multi site) au service du pôle périscolaire.

Une attention particulière est apportée à l'accueil des **enfants d'âge maternel**. Une salle leur est réservée (salle bleue) et des référents adultes sont dédiés à ce groupe.

✿ **Le temps méridien** (repas) entre pleinement dans la démarche de projet et d'objectifs pédagogiques. C'est un temps d'une heure et demi à considérer dans sa globalité qui regroupe moments d'échange, de partage, d'entraide et de socialisation dans un cadre sécurisant et privilégiant l'accompagnement des plus jeunes.

☀ **Les TAP** (*Temps d'Activités Périscolaires*), mis en place par la réforme des rythmes scolaires (2013), sont positionnés sur le jeudi après-midi, avec un taux d'encadrement réglementaire (1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans). Ils sont gratuits. Ils offrent des activités de découverte à vos enfants. Les animateurs sont professionnalisés. Certains intervenants spécifiques viennent ponctuellement compléter l'équipe d'animation : escrime, ping-pong, musicothérapie, mosaïque...

Un Projet Educatif Communautaire (P.E.C.)

Ces différents temps sont en lien avec le Projet Educatif Communautaire de l'agglomération Gaillac Graulhet qui propose quatre thématiques de réflexion :

- ✧ Le vivre et faire ensemble,
- ✧ La singularité,
- ✧ L'ouverture au monde
- ✧ La co-éducation

Chaque accueil de loisirs se doit de décliner ces thèmes en intentions pédagogiques propres à son territoire.

Le projet pédagogique de Parisot-Peyrole

Il est disponible et affiché à l'entrée des écoles. Voici quelques-uns de ses objectifs :

- ✧ Développer la créativité,
- ✧ Développer l'entraide et la solidarité,
- ✧ Favoriser l'ouverture culturelle, échanger sur les différences,
- ✧ Encourager l'engagement citoyen avec une sensibilisation au respect de l'environnement,
- ✧ Développer la coopération et l'estime de soi... ».

Certains projets vont voir le jour : journée de Noël, jardinage participatif avec l'école, rencontre inter village.

Il est également proposé **15 minutes de transition** entre le passage du temps scolaire au temps périscolaire sans que la facturation ne soit déclenchée. C'est un moment d'accueil vous permettant de récupérer vos enfants et d'échanger avec l'équipe au besoin. En cette période de crise sanitaire et de sécurité, l'accès à l'intérieur des locaux est proscrit sauf rendez-vous pris en amont.

Alix NESPOULOUS, directrice de l'ALAE, est à la disposition des familles pour tout complément d'informations et peut vous recevoir en mairie si vous le souhaitez.

